

CONCOURS COURTS TOUJOURS !



**L'ASSOCIATION POUR LA DIFFUSION DE LA CULTURE HISPANIQUE
PRÉSENTE LA 5 ÈME ÉDITION DU CONCOURS DE COURTS MÉTRAGES**

À DESTINATION DES COLLÉGIENS ET LYCÉENS DE L'ACADÉMIE DE GRENOBLE

DESCRIPTION

L'ADCH organise un concours de courts métrages en langue espagnole sur le thème:

“Ensemble pour un monde meilleur”

Cette thématique s'inscrit dans un plan d'action national visant à renforcer l'engagement citoyen au cœur des enjeux éducatifs du collège et du lycée.

Cette thématique sera déclinée par l'enseignant et ses élèves de la manière qu'ils estimeront être la plus pertinente. Elle devra être **impérativement ancrée dans la culture hispanique**.

Le jury sera particulièrement vigilant quant aux **critères suivants** :

1. Respect de la thématique proposée et du temps requis
2. Capacité du court métrage à susciter l'espoir d'un monde meilleur
3. Qualité du son
4. Expression orale et jeu d'acteurs des élèves (sans se contenter d'une voix-off)
5. Correction de la langue espagnole (et française dans les sous-titres)
6. Qualité et originalité de la réalisation

Dans ce projet **les élèves sont au cœur de la réalisation** avec l'enseignant qui les guide, sans intervenir, dans la réalisation concrète du projet. Les projets avec intervenants extérieurs ne seront pas pris en compte par le jury.

MODALITÉS

Le film :

Le genre du film est totalement libre. Il devra néanmoins être sous-titré en français correct pour en faciliter sa compréhension. Pour les **collégiens**, la durée **est de 2 à 5 minutes**. Pour les **lycéens**, de 3 à 8 minutes.

Les participants :

Chaque établissement peut présenter plusieurs projets. Le nombre d'intervenants par projet reste à l'appréciation de l'enseignant et de sa classe.

Le jury :

Le jury sera composé de 5 personnes dont 2 enseignantes d'espagnol membres de l'ADCH, une réalisatrice chilienne, un(e) élève membre de GCINE et une IPR.

Les prix :

Chaque catégorie (**Collège et Lycée**) se verra attribuer un prix qui récompensera le meilleur court-métrage.

INSCRIPTION

Pour participer, vous devez compléter ce [formulaire d'inscription](#) en ligne **avant le 18 décembre 2026**. Cette inscription est obligatoire. Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte.

ENVOI DU FILM

La **date d'envoi** du film et des autorisations d'enregistrement et de diffusion de l'image et de la voix pour les mineurs et les majeurs est fixée au **12 février 2027**. Au delà de cette date, le film ne sera pas visionné.

Nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre :

- le lien du court métrage par [wetransfer.com](#) et les autorisations de droit à l'image et de la voix à : lindajuliette71@gmail.com

Le lien contenant le film doit porter le **titre du court métrage** suivi du **nom de l'établissement** et du **niveau de classe**. Une liste complète (**Prénom et Nom des élèves** participants par groupe) doit être envoyée également. Le format mp4 est attendu. Nous accuserons réception de votre envoi.

DELIBERATION, PROJECTIONS ET REMISE DE PRIX

Les courts métrages retenus seront désignés pendant la semaine festivalière (**du 19 au 27 mars 2027**). Le **mercredi 24 mars** après-midi de la semaine du festival, une projection des courts métrages des participants retenus aura lieu au **cinéma Le Mikado** en leur présence avant la remise des prix. Une autre projection publique des deux courts métrages gagnants aura lieu le **dimanche 28 mars** avant la projection du film professionnel primé par le jury professionnel en fin de festival au **cinéma La Turbine**.

Luc Rodriguez
Président de l'ADCH